

# Roulage auto et moto du mercredi

*Le roulage du mercredi est ouvert à tous possesseur de véhicule de route ou de compétition il n'est pas obligatoire de posséder une licence.*

*il y a un tarif à la journée qui est de 70€ (pas de tarif demi-journée ou à l'heure) ou un tarif sous forme d'abonnement valable du 1er janvier au 31 décembre (achat d'une carte de 110€ + 15€ à chaque roulage) nombre de roulages illimités tout en respectant le calendrier de disponibilité.*

**Règlement par chèque ou espèces.**

## **POUR LE REGLEMENT EN ESPECES PREVOIR LE COMPTE JUSTE**

*Les horaires sont 9h/12h et 14h/18h*

- interdiction de planter quoi que ce soit dans le revêtement des parkings.*
- tout dépôt ou vidange est interdit.*
- l'abandon de pneumatique est interdit.*
- interdiction d'intervenir ou de modifier les installations et équipements du circuit.*
- tout matériel apporté devra être remporté.*
- toute perte d'huile ou autre liquide sur le paddock ou la piste devra être signalée au responsable.*

*Une bâche de sol devra être mise en dessous des voitures ou des motos. Son absence est sanctionnée par une amende de 200 €.*

*Le concurrent devra se mettre en conformité immédiatement sous peine d'exclusion*

**Toutes détériorations, de rails, de piles de pneus, blocs de béton etc..... sur le pourtour du circuit sera à la charge du concurrent\***

\* (voir en bas de page)

**Les concurrents doivent obligatoirement reprendre leurs produits polluants (huile, hydrocarbures, pièces mécaniques diverses...) et leurs déchets et ne pas les laisser sur place.**

*Le respect des riverains pour ce qui concerne la mise en route des moteurs en dehors des heures prescrites.*

**Niveau sonore maximal mesuré 100 dB**

**Régime de mesure 75 % du régime maximum**

**-Rail de sécurité et glissière de 4 mètres : 182,00 HT l'unité**

**-Pile de pneumatiques de protection : 217,00 HT l'unité**

**-Poteau de rails : 64,00 HT l'unité**

**-Percussion d'un extincteur : 81,00 HT l'unité**

**-Consommation d'absorbant : 28,00 HT le sac**